

Gironde Habitat gèle les loyers de 19000 foyers en 2021

Par Bertrand Ruiz
Publié le 04/11/2020



La décision a été votée à l'unanimité. Elle doit soulager des ménages qui ne sont pas épargnés par la crise sanitaire et sociale

Alors que le bailleur social du Département, Gironde Habitat, s'est engagé à ne procéder à aucune expulsion pour impayés de loyer jusqu'en mars 2021, son conseil d'administration, présidé par Martine Jardiné, a décidé de geler les loyers pour l'ensemble de son parc locatif (19000 foyers) sur toute l'année 2021. Une décision votée à l'unanimité, avec les suffrages de l'opposition départementale.

"Cela ne représente peut-être que quelques euros par ménage. Mais, dans le contexte de crise sanitaire et sociale que nous connaissons, cette non-augmentation est tout sauf anecdotique", explique Sigrid Monnier, directrice générale de Gironde Habitat.

"Cette décision nous permet notamment d'anticiper la réforme des APL (aide personnalisée au logement) dont on ne sait pas ce qu'elle va donner. On constate également que la crise sociale est en train de monter : on recense, parmi nos

locataires, des personnes qui ont des difficultés à payer leur loyer, alors qu'ils n'en avaient pas jusqu'à présent, et qui se bagarrent au quotidien pour rembourser le plus vite possible. Beaucoup ont perdu leur emploi."

Le bailleur social doit équilibrer financièrement, autant que faire se peut, les projets immobiliers qu'il conduit. Ce renoncement à une majoration des loyers ne devrait toutefois pas mettre ses finances en péril. "On fait des prévisions économiques à dix ans. Objectivement, on a constaté que l'on pouvait tenir notre tableau de route". Gironde Habitat investit dans la construction d'environ 700 logements sociaux chaque année.

En plus de ce gel des loyers, Gironde Habitat a décidé de muscler ses investissements. L'office choisit de participer au plan de relance en augmentant son budget réhabilitation de 20 millions d'euros en 2021. Un effort conséquent quand on sait que le budget annuel de Gironde Habitat sur les réhabilitations n'excède pas 5 à 6 millions d'euros annuels.

Une partie de cet effort sera consacrée au verdissement des espaces extérieurs et à la plantation d'arbres. Gironde Habitat intensifie également son dispositif ella CAR, un système de services et d'entraide au profit de ses locataires les plus âgés. Ella CAR a été expérimenté dans le Médoc et en Sud-Gironde, il sera prochainement étendu sur l'ensemble du département.